

STAGE

CARRIÈRE

Lieu à déterminer
ou VISIO

VENDREDI 23 AVRIL 2021
9h00 à 17h00

Avec le SNES-FSU, prenez soin de votre carrière et découvrez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre carrière sans jamais oser le demander :

- ✓ Évaluation, formation
- ✓ Avancement
- ✓ Changement de grade : hors classe et classe exceptionnelle
- ✓ Changement de corps, de carrière
- ✓ Et après ma carrière ? Quelle retraite ?

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée. Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage, soit le 23 mars ([modèle à compléter](#)).

Inscription :



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN